



Photos © Jodie WAY

Opération COCON 63 : une démarche innovante pour isoler les combles perdus de bâtiments publics dans le Puy-de-Dôme



En 2013, le Conseil général du Puy-de-Dôme et l'Aduhme lançaient COCON 63. Cette opération, une première au niveau national, a pour objectif d'isoler les combles perdus de bâtiments publics pour réduire leurs déperditions énergétiques. Des diagnostics ont été réalisés sur plus de 480 bâtiments. Le nombre important de collectivités engagées dans l'opération COCON 63 permettra à la fois d'optimiser le coût des travaux et de maximiser l'aide financière mobilisée grâce au dispositif des CEE (certificats d'économie d'énergie).

De nombreux bâtiments publics ont été construits avant 1975 et de par leur ancienneté certains sont devenus particulièrement énergivores. Une situation qui pourrait être améliorée si leurs combles « perdus » étaient efficacement isolés. Si la prise de conscience des élus est effective, le coût des travaux apparaît souvent comme un frein. Pourtant cet investissement est vite compensé par la diminution des factures d'énergie car on estime le taux de retour sur investissement à 25 mois !

Conscient de l'intérêt de ces travaux, le Conseil général et l'Aduhme ont imaginé l'Opération COCON 63. Basé sur un mécanisme d'achats groupés le principe de COCON est simple : plus les collectivités s'engagent à isoler leurs combles, plus le montant des travaux à leur charge baisse.

Comment ? Au préalable, dans le souci de mener une opération de qualité, le Conseil général a techniquement et financièrement pris en charge la réalisation de diagnostics avec un appui financier de l'ADEME et de l'Union Européenne. De mars à juillet 2014, 5 bureaux d'études ont réalisé 480 diagnostics pour le compte de 104 collectivités et établissements publics soit environ 110.000m² de combles diagnostiqués.

Ce premier «coup de pouce», est complété par une nouvelle possibilité : une aide financière pour réaliser les travaux grâce à un partenariat avec un énergéticien. En effet, le Conseil général et l'Aduhme ont négocié avec TOTAL qui a accepté d'être le partenaire exclusif de l'opération et d'apporter entre 600.000 et 800.000 € dans le cadre du dispositif des CEE. Concernant ce dispositif, un volume important de travaux d'économie d'énergie permet de mieux valoriser ceux-ci.

Dans la même logique, le recours à l'achat groupé notamment de fournitures, entraîne une diminution de leur prix. Le tissu économique local est ainsi mis à contribution, le projet mobilisant plusieurs entreprises puydômoises pour les diagnostics, les travaux et l'approvisionnement en matériaux isolants, une industrie traditionnellement en pointe dans le Puy-de-Dôme.

Le Conseil général s'inscrit dans cette opération comme un facilitateur pour les collectivités puisqu'il prend en charge toute la partie technique avec l'appui de l'Aduhme et développe une ingénierie financière.

Pensée de A à Z dans sa philosophie, dans son financement et ses bénéfices sociaux et environnementaux, l'Opération COCON 63 fait figure de première en France. Un projet exemplaire où les collectivités démontrent leur capacité à travailler ensemble pour un véritable développement durable et solidaire du territoire.

RÉSULTATS ATTENDUS

- **Faire engager de manière massive des travaux d'isolation de combles perdus de bâtiments publics** (mairies, groupes scolaires, salles culturelles...) – 110 000 m² sur près de 480 bâtiments dans 104 collectivités ;
- Contribuer à **réduire les charges énergétiques toujours plus lourdes** qui pèsent sur les budgets toujours plus contraints des collectivités - 200 GWh cumac d'économies d'énergie générées ;
- **Faire subventionner massivement les travaux via le dispositif des Certificats d'économies d'énergie (CEE) alors qu'aucune aide publique n'existe pour ce type de travaux** (de 30 à 60 % en fonction du secteur d'activité et de l'énergie de chauffage du bâtiment) ;
- Offrir l'opportunité à toutes les collectivités de **valoriser financièrement** les travaux d'isolation de combles perdus ;
- **Dynamiser les activités économiques locales** génératrices d'emplois locaux non délocalisables - près de 4 millions d'euros de travaux générés pour l'économie locale ;
- Inciter les collectivités à avoir un **rôle d'exemplarité** en termes d'économies d'énergie et de réduction de gaz à effet de serre vis-à-vis de leurs administrés et des acteurs du territoire.

PARTENAIRES DU PROJET

Pilotes du projet : Conseil général du Puy-de-Dôme et Aduhme
Partenaire pour la valorisation des CEE : TOTAL
Partenaires financiers de la phase diagnostique : ADEME et FEDER
Partenaires locaux de l'activité économique : CAPEB et FFB

CONTACT

Nom de l'agence : Aduhme
Nom de la personne : Sébastien BRUNET
Mail : s.brunet@aduhme.org
Téléphone : 04 73 42 30 90